

Compte rendu de la séance du jeudi 08 avril 2021

DEPARTEMENT

République Française

LOT

CONSEIL MUNICIPAL DE VIRE SUR LOT

Nombre de membres en

exercice: 11

Séance du jeudi 08 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le huit avril l'assemblée régulièrement convoqué le 01 avril 2021, s'est réuni sous la présidence de Yvette FROIDEFOND.

Présents : 9

Sont présents: Yvette FROIDEFOND, Edmond HARTMANN, Patrice MATENCE, Marc PHILIPPOT, Francis LOYGUES, Sébastien BEAUMONT, Dominique FILHOL, Eric MONTAGNE, Amélie ROUSSILLES

Votants: 10

Représentés: Danielle BROCARD

Excuses: Olivier GUITARD

Absents: -

Secrétaire de séance: Amélie ROUSSILLES

Ordre du jour:

- . Désignation du secrétaire de séance
- . Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2021
- . Compte rendu des décisions de Madame le maire
- . Vote du budget primitif 2021 COMMUNE
- . Vote du budget primitif 2021 SERVICE DE L'EAU
- . Vote des subventions et dons aux associations
- . Vote des taux d'imposition 2021
 - Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales (n° 1259)
- . Rémunération Mme Audrey BACQUEY pour le tri / classement des archives
- . Demande d'adhésion de la commune de L'HOSPITALET au comité syndical du SIFA
- . Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de Fourrière Animale SIFA
- . Vente du terrain situé au lotissement LES VIGNES à Lot habitat. Mme Solange BERNARD se portant acquéreur de son logement, rachètera l'ensemble à Lot habitat
 - proposition de 12€00 x 453 m2
- . Logement Presbytère : remplacement des fenêtres et volets
 - devis des Ets GABARRE (Fumel) 19 338.15 € TTC
 - devis des Ets ROMAIN Andrieu (Labastide Marnhac) 15 117.35 € TTC
 - devis des Ets MENUISERIE VIDAL (Saint Vite) 12 530.35 € TTC
- . Achat d'un godet arrière pour tracteur hydraulique
 - devis de SA COMAI (Castelsarrasin) 1390 € TTC
 - devis de GAMME TRANSPORT 1638 € TTC
- . Questions diverses

En raison de la situation sanitaire, la réunion sera sans public.

REUNION PHYSIQUE AVEC RESPECT DES GESTES BARRIERES :

La salle des fêtes sera ventilée.

La distance entre chaque personne sera de 2 mètres.

Les masques sont obligatoires.

Nous vous rappelons de vous laver les mains très régulièrement, éviter de se toucher le visage, éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, ne pas se serrer la main.

Pour l'émergement : solution hydro-alcoolique avant/après, chacun ramène son stylo.

Ouverture de la séance à 19h00

Délibérations du conseil:

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – COMMUNE 453 00 (DE 01 08 04 21)

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021.

Les prévisions de dépenses et recettes pour l'année 2021 vous sont présentées dans le document suivant :

VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	578 640,91	241 751,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 336 889,91
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	578 640,91	578 640,91

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	751 995,99	614 095,98
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	10 850,00	20 084,84
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 128 665,17
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		762 845,99	762 845,99
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 341 486,90	1 341 486,90

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET, PAR CHAPITRES

Section de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	16 528,00	0,00	16 136,00	16 136,00	16 136,00
73	Impôts et taxes	145 369,00	0,00	140 488,00	140 488,00	140 488,00
74	Dotations et participations	70 076,00	0,00	67 865,00	67 865,00	67 865,00
75	Autres produits de gestion courante	13 850,00	0,00	17 262,00	17 262,00	17 262,00
Total des recettes de gestion courante		245 823,00	0,00	241 751,00	241 751,00	241 751,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		245 823,00	0,00	241 751,00	241 751,00	241 751,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		245 823,00	0,00	241 751,00	241 751,00	241 751,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						336 889,91
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						578 640,91

Section d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 630,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	254 531,39	10 850,00	558 974,20	558 974,20	569 824,20
	Total des dépenses d'équipement	317 161,39	10 850,00	718 974,20	718 974,20	729 824,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	1 393,00	1 393,00	1 393,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses financières	21 000,00	0,00	31 393,00	31 393,00	31 393,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	338 161,39	10 850,00	750 367,20	750 367,20	761 217,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		1 628,79	1 628,79	1 628,79
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		1 628,79	1 628,79	1 628,79
	TOTAL	338 161,39	10 850,00	751 995,99	751 995,99	762 845,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 845,99
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	60 167,01	20 084,84	185 167,00	185 167,00	205 251,84
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		60 167,01	20 084,84	335 167,00	335 167,00	355 251,84
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 777,58	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	29 112,21	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 067,45	0,00	1 393,00	1 393,00	1 393,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		36 957,24	0,00	11 893,00	11 893,00	11 893,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		97 124,25	20 084,84	347 060,00	347 060,00	367 144,84
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	154 229,97		260 785,19	260 785,19	260 785,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 622,00		4 622,00	4 622,00	4 622,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		1 628,79	1 628,79	1 628,79
Total des recettes d'ordre d'investissement		158 851,97		267 035,98	267 035,98	267 035,98

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		255 976,22	20 084,84	614 095,98	614 095,98	634 180,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	128 665,17
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 845,99
---	-------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 02 mars 2021,

Vu le projet de budget primitif,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

Pièces jointes :

- BP 2021 définitif.pdf

- note de présentation brève et synthétique

- arrêté et signatures

- annexe 6 : état des restes à réaliser et les justificatifs

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – SERVICE DE L'EAU 455 00 (DE 02 08 04 21)

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – SERVICE DE L'EAU 455 00 -

Exposé des motifs :

Les prévisions de dépenses et recettes pour l'année 2021 vous sont présentées dans le document du budget 2021.

VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	100 297,86	53 700,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 46 597,86
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	100 297,86	100 297,86
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	284 000,00	28 977,26
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	24 410,00	9 450,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 269 982,74
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	308 410,00	308 410,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	408 707,86	408 707,86

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	60 069,26	0,00	43 370,60	43 370,60	43 370,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 000,00	0,00	20 150,00	20 150,00	20 150,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	800,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
Total des dépenses de gestion des services		78 869,26	0,00	65 820,60	65 820,60	65 820,60
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		86 869,26	0,00	71 320,60	71 320,60	71 320,60
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		17 877,18	17 877,18	17 877,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 923,65		11 100,08	11 100,08	11 100,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 923,65		28 977,26	28 977,26	28 977,26
TOTAL		96 792,91	0,00	100 297,86	100 297,86	100 297,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

100 297,86

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	51 000,00	0,00	53 500,00	53 500,00	53 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des recettes de gestion des services		51 100,00	0,00	53 600,00	53 600,00	53 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		51 200,00	0,00	53 700,00	53 700,00	53 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		51 200,00	0,00	53 700,00	53 700,00	53 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

46 597,86

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

100 297,86

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	256 477,19	24 410,00	267 000,00	267 000,00	291 410,00
	Total des dépenses d'équipement	276 477,19	24 410,00	269 000,00	269 000,00	293 410,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 975,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des dépenses financières	12 975,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	289 452,19	24 410,00	284 000,00	284 000,00	308 410,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	289 452,19	24 410,00	284 000,00	284 000,00	308 410,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

308 410,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	9 450,00	9 450,00	0,00	0,00	9 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 450,00	9 450,00	0,00	0,00	9 450,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	894,63	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	92 038,38	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		92 933,01	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		102 383,01	9 450,00	0,00	0,00	9 450,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00	17 877,18	17 877,18	17 877,18	17 877,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 923,65	11 100,08	11 100,08	11 100,08	11 100,08
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 923,65	28 977,26	28 977,26	28 977,26	28 977,26
TOTAL		112 306,66	9 450,00	28 977,26	28 977,26	38 427,26
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						269 982,74
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						308 410,00

Délibération :

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le budget primitif 2021 du service de l'eau de Vire sur Lot.

Après délibération, le conseil municipal vote le BP 2021 SERVICE DE L'EAU.

Pièces jointes :

- BP 2021 définitif.pdf
- note de présentation brève et synthétique
- annexe 6 : état des restes à réaliser et les justificatifs

SUBVENTIONS ET DONS AUX ASSOCIATIONS - BP 2021 (DE 03 08 04 21)

Pour l'année 2021, le Conseil Municipal propose le versement :

- des subventions aux associations désignées dans le paragraphe 1, sous réserve d'une demande écrite accompagnée du compte rendu de l'assemblée générale avec bilan financier et prévisionnel,
- de dons aux associations désignées dans le paragraphe 2.

	<i>Année 2018</i>	<i>Année 2019</i>	<i>Année 2020</i>	Année 2021	Année 2021
				Propositions	Votes
-1- Subventions					
Comité des fêtes de Vire sur Lot	3 400.00	3 400.00	2 000.00	2 000,00	2 000,00
Amicale des anciens combattants	50.00	50.00	50.00	0,00	0,00
Amicale du vieux port	300.00	500.00	300.00	150,00	150,00
Animation viroise pour la vallée du Lot	800.00	1000.00	600.00	500,00	500,00
Les écoliers virois	150.00	150.00	50.00	50,00	50,00
Société de chasse	100.00	100.00	200.00	100,00	100,00
Atelier des arts de Vire		150.00	150.00	150,00	150,00
	4 880.00	5 350.00	3 350.00	2 950,00	2 950,00
-2- Dons					
Les restaurants du cœur	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00
Amicale des donneurs de sang	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00
Paralysés de France	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00
Scléroses en plaque	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00
Bleuets de France	50.00	50.00	50.00	50.00	50.00
Croix rouge Française	80.00	80.00	80.00	80.00	80.00
La prévention routière		30.00	30.00	30.00	30.00
Ligue contre le cancer		50.00	50.00	50.00	50.00
Lou Pescofis	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00
	640.00	410.00	410.00	410,00	410,00
	5 520.00	5 760.00	3 760.00	3 360,00	3 360,00
Divers (budgets primitifs)	2 480.00	2 240.00	4 240.00	640,00	640,00
TOTAL	8 000.00	8 000.00	8 000.00	4 000,00	4 000,00

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- le versement des dons (paragraphe 2),

- pour les subventions communales aux associations désignées dans le paragraphe 1, le versement sera effectué uniquement, sous réserve d'une demande écrite accompagnée du compte rendu de l'assemblée générale avec bilan financier et prévisionnel.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021 - ETAT 1259 (DE 04 08 04 21)

Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales (n° 1259)

Exposé des motifs :

Il est rappelé qu'en ce qui concerne les impositions locales et en vertu du Code Général des Impôts, les collectivités locales doivent délibérer chaque année sur les taux des impôts locaux avant le 15 avril de l'année d'application. Les autres composantes de ces impositions relèvent des services fiscaux. La réévaluation des bases d'imposition est établie chaque année par le gouvernement.

Le projet de loi de finances 2021 poursuit la prise en charge progressive de la taxe d'habitation par l'Etat. Après avoir supprimé définitivement la taxe d'habitation sur les résidences principales des foyers les plus modestes en 2020, la réforme se poursuit en 2021.

La municipalité souhaite poursuivre ses efforts et ne désire pas augmenter les taux des impôts communaux afin de préserver le pouvoir d'achat des viroises et virois.

Aussi, les taux relevant de la commune et sur lesquels il est proposé de vous prononcer sont les suivants :

- taxe sur le bâti foncier : 9.94 %
- taxe sur le foncier non bâti : 100.65 %.

Il est à noter que le budget primitif 2021 a été établi à partir des éléments connus.

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020	Taux de référence pour 2021	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produit de référence	Taux votés
Taxe foncière (bâti)	389 769	33.40 % dont taux départementale 2020 : 23.46 %	372 700	124 482	33.40 % = taux commune 9.94 % + taux départemental 23.46 %
Taxe foncière (non bâti)	46 838	100.65 %	46 900	47 205	100.65 %

Délibération :

Il est proposé au conseil municipal de :

- maintenir pour l'année 2021 les taux d'imposition communal fixés en 2020, soit :
 - . taxe sur le bâti foncier : pour la commune de **9.94 %**
+ 23.46 € taux départemental
soit un taux de 33.40 %
 - . taxe sur le foncier non bâti : **100.65 %.**

Pour information, le taux a été modifié du fait que ce qui était perçu par le départ est aujourd'hui perçu par la commune mais le résultat entre les deux est le même.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote ces taux.

RENUMERATION DE LA STAGIAIRE (DE 05 08 04 21)

Madame le Maire informe le conseil municipal de la présence d'une stagiaire Mme Audrey BACQUEY durant la période de mars et avril 2021 pour 70 heures (période de 15 jours).

L'accueil de Mme BACQUEY, s'est déroulé sur la base d'une convention entre la commune de Vire sur Lot, la stagiaire et l'organisme prescripteur : mission locale de Cahors, visant à permettre au stagiaire de mettre en application ses connaissances, d'apporter une contribution à la réalisation d'un projet : classement / tri / archivage des anciens dossiers sous la tutelle de Mme Danielle Brocard en concordance avec Madame le maire, Yvette FROIDEFOND.

La stagiaire a pu mettre en application un besoin de mission ponctuelle afin de développer ses connaissances du monde professionnel.

Madame le maire présente cette délibération ce jour, afin de verser une gratification de 500 €

- Au 1^{er} janvier 2020, le montant horaire de la gratification du stage est de 3.90 €

70 heures x 3.90 € = 273 €

- Participation au repas

Au 1^{er} janvier 2020, la valeur forfaitaire de l'avantage en nature nourriture est de 4.90 € par repas, la participation du stagiaire doit être au moins de 2.45 €

70 heures x 2.45 = 171.50 €

Je pense qu'il est normal de donner une gratification aux stagiaires quand ils donnent satisfaction.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser la gratification, au montant (500€) et dans les conditions prévues ci-dessus
- de verser la dite gratification à la stagiaire.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021. (article 6218)

Demande d'adhésion de la commune de L'HOSPITALET (DE 06 08 04 21)

Objet : Demande d'adhésion de la commune de L'HOSPITALET – Avis du Conseil municipal

Par délibération du Comité syndical, le Syndicat Intercommunal pour la Fourrière Animale (SIFA) s'est prononcé favorablement sur l'adhésion de la commune de L'HOSPITALET.

Cette commune (500 habitants (population municipale – source INSEE)) avait, par délibération de son Conseil municipal en date du 10 décembre 2020, fait connaître son intention d'adhérer au SIFA.

En application des dispositions de l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les conseils municipaux des communes membres du SIFA sont donc sollicités afin d'émettre un avis sur cette demande d'adhésion.

Les communes disposent d'un **délai de trois mois** à compter de la notification de la délibération du SIFA, afin de se prononcer sur l'admission de la nouvelle commune dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale. Cette majorité qualifiée est la suivante : soit deux tiers des communes représentant la moitié de la population totale concernée soit la moitié des communes représentant deux tiers de la population totale avec de plus, l'accord obligatoire de la commune dont la population est la plus nombreuse.

A défaut de réponse dans ce délai, l'avis sera réputé favorable.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- d'accepter l'adhésion de la commune de L'HOSPITALET au Syndicat Intercommunal pour la Fourrière Animale.

Après délibération, le conseil municipal vote d'adhésion de la commune de L'HOSPITALET au Syndicat Intercommunal pour la Fourrière Animale.

Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de Fourrière Animale (SIFA) (DE 07 08 04 21)

Objet : Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de Fourrière Animale (SIFA)

Par délibération en date du 18 mars 2021, le Comité syndical du SIFA a adopté à l'unanimité la modification de ses statuts (cf. pièces-jointes).

Conformément à l'article L.5211-20 du CGCT, s'agissant de modification statutaire, nous devons nous prononcer sur l'adoption de ces nouveaux statuts. En effet, l'article susvisé dispose ainsi : « (...) A compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement ».

Par délibération du Comité syndical en date du 10/10/2018 et de son approbation en Conseil municipal en date du 16/11/2018, les modalités de vote avaient ainsi été revues en tenant compte de la population composant chaque commune membre ; pour ce faire, une pondération devait être appliquée permettant aux communes les plus peuplées d'avoir davantage de voix au sein du Comité afin de ne pas se trouver face à une absence de quorum qui bloquait le fonctionnement institutionnel de ce syndicat.

Ces nouvelles modalités n'ont cependant pas eu l'effet attendu puisque les services préfectoraux nous ont indiqué que le quorum s'appréciait au nombre de délégués présents et non sur la base du nombre de voix octroyé à chaque commune. Les problématiques de quorum demeuraient donc identiques.

Par conséquent, il convient de procéder à une modification statutaire en précisant que chaque commune est représentée par un délégué titulaire détenteur d'une seule voix. Pour information, la composition du Bureau a également été revue afin de répondre davantage à une composition classique pour ce type de structure.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'adopter les nouveaux statuts du SIFA ci-annexés.
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

Demande de vente d'un terrain occupé par une maison de Lot habitat (DE 08 08 04 21)

Madame le Maire informe le conseil municipal que :

. Par courrier du 03/03/2021, l'organisme Lot habitat, suite à la demande de rachat d'une de ses maisons située au lotissement les Vignes à Vire sur Lot par Madame Solange BERNARD, demande à la commune de Vire sur Lot dans le cas où elle donnerait son accord, de proposer un prix de vente pour le rachat du terrain appartenant à la commune, sur lequel est située la maison et dont la surface est estimée à 453 m² - Parcelle B947.

. Par courrier du 04/03/2021, la direction départementale des territoires du Lot, m'informe du courrier de Lot habitat (ci-dessus expliqué) ; me consulte afin de recueillir mon avis, qui serait réputé favorable sans retour de ma part dans un délai de 2 mois à compter de la réception de ce courrier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ne souhaite pas que ce terrain soit vendu dans l'immédiat et décide donc par 6 voix contre, de refuser la vente de ce terrain et 4 pour.

LOGEMENT PRESBYTERE RENOVATION ENERGETIQUE (DE 09 08 04 21)

Madame le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité de remplacer les fenêtres et volets du logement en location « presbytère », en raison de la vétusté de ces derniers et par soucis d'économie d'énergie.

3 devis ont été établis :

devis des Ets GABARRE (Fumel)	19 338.15 € TTC
devis des Ets ROMAIN Andrieu (Labastide Marnhac)	15 117.35 € TTC
devis des Ets MENUISERIE VIDAL - CASEO (Saint Vite)	12 530.35 € TTC

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'opération est prévue au budget primitif 2021.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis des ETS MENUISERIE VIDAL (CASEO), il donne tout pouvoir au Maire pour :

- signer le devis,
- suivre les travaux,
- ainsi que tous documents liés à l'exécution de la présente délibération.

ACHAT D'UN GODET ARRIERE POUR TRACTEUR HYDRAULIQUE (
DE 10 08 04 21)

Madame le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité d'acheter un godet pour le tracteur hydraulique de la commune.

Madame le Maire explique que pour avoir de la rentabilité dans l'efficacité de la mission de l'employé communal, il est essentiel d'investir dans l'achat de ce matériel.

2 devis ont été établis :

– devis de SA COMAI (Castelsarrasin)	1390 € TTC
– devis de FORMUL DIRECT GAMME TRANSPORT	1638 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal :

- accepte l'achat du godet mais demande un troisième devis à l'entreprise SASSO de Puy l'Evêque, ce devis ne devra pas dépasser la somme 1638 € TTC,
- donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer le devis inférieur à 1638 €.

Fin de la séance à 22h30